

## Etat des lieux – 8 juin 2018

Cette semaine, la situation est quasiment identique à celle du 01/06 et tend à s'améliorer de manière générale. De nouveaux cas ont été comptabilisés mais ne sont en particulier pour les foyers d'HVE1 et au vu des informations transmises, en lien avec la filière sport ou avec des rassemblements équins.

La cellule de crise qui se réunira le 13 juin prochain, statuera sur l'évolution de l'épizootie.

En attendant, les recommandations concernant les mesures à appliquer restent d'actualité, qu'ils s'agissent de déplacement et de rassemblements d'équidés dans le cadre de manifestations sportives ou pour la reproduction.

### Bilan de la situation

Trois nouveaux foyers d'herpès viroses de type 1 (HVE1) et 3 de type 4 (HVE4) ont été confirmés depuis l'état des lieux du 1<sup>er</sup> juin, avec des formes abortives, respiratoires et asymptomatiques. Le nombre de demandes d'analyse restant plus élevé, la proportion de cas confirmés serait donc en diminution.

Au 07 juin (sans compter les analyses encore en cours lors de la diffusion de ce communiqué) et depuis le dernier communiqué du 1<sup>er</sup> juin, ont été comptabilisés :

- 3 nouveaux foyers d'herpès virose de type 1 - HVE1 :
  - 1 foyer en Haute-Vienne – forme respiratoire chez un âne
  - 1 foyer dans le Gard – forme abortive – Elevage
  - 1 foyer dans la Manche – forme abortive – Elevage

ce qui porte le nombre de **foyers d'HVE1 à 36.**

- 3 nouveaux foyers d'herpès virose de type 4 (HVE4) :
  - 1 foyer dans l'Aisne – 2 cas
  - 1 foyer dans le Calvados – forme respiratoire
  - 1 foyer dans le Finistère – absence de symptôme

Le **nombre de foyers d'HVE4 s'élève donc à 49.**

*Pour rappel, la **localisation exacte des foyers confirmés** ne peut être donnée pour des raisons de confidentialité. Cependant, la cellule de crise encourage les responsables des structures concernées à communiquer de façon transparente, ce qui facilite généralement la mise en place des mesures sanitaires au sein de l'établissement.*

### Sensibilité des ânes aux herpès viroses

Les ânes constituent une population souvent moins médicalisée que les chevaux et présentent la particularité d'être moins sensibles que les chevaux à certains agents infectieux, notamment les herpès virus. Toutefois, ils peuvent être excréteurs asymptomatiques et donc contagieux pour les autres équidés.

Comme le cas détecté en Haute-Vienne le rappelle, ils peuvent également développer la maladie. Il convient donc de ne pas négliger le rôle potentiel et la sensibilité des ânes et de leurs croisements aux herpès virus et de leur appliquer les mesures de précaution recommandées lors de déplacements et de rassemblements (foires, achat, reproduction...).

### Maintien de la vigilance pour les rassemblements

Les **recommandations** de la cellule de crise restent maintenues cette semaine encore :

- **Suspendre ou reporter les rassemblements dans des sites ayant hébergé récemment des chevaux suspects** (présence d'animaux malades non confirmés par analyse) **ou confirmés.**
- **Ne pas participer à des rassemblements si vos chevaux ont participé à des concours dans des effectifs avec foyers confirmés ou avec présence de chevaux malades** en attente de confirmation. Cette mesure vaut aussi lorsque vos chevaux ou des chevaux présents dans votre structure, présentent des symptômes respiratoires, avortements, troubles neurologiques, et/ou hyperthermie.

- Surveiller attentivement la santé des chevaux exposés et **contacter votre vétérinaire au moindre doute.**
- **En cas de déclenchement de symptômes pendant la durée d'un rassemblement,** il est demandé instamment au détenteur de l'animal de se faire connaître auprès de l'organisateur et du vétérinaire en charge du suivi de la manifestation afin que la situation soit analysée et que les mesures adaptées puissent être mises en œuvre dans les meilleurs délais.
- Par ailleurs, **l'introduction/retour de chevaux dans un effectif** (dans le cadre de la reproduction ou de rassemblements équestres) **doit aussi s'accompagner de mesures de précaution strictes.**

**L'ensemble des recommandations détaillées [est disponible en suivant ce lien.](#)**

Par ailleurs, il est de la responsabilité de chaque organisateur de rassemblement de choisir, en concertation avec son vétérinaire référent, les mesures sanitaires mises en place.

Un protocole sanitaire pouvant être utilisé pour l'admission des chevaux sur les sites de rassemblement est également proposé. Il s'agit d'un exemple qui doit être adapté à chaque situation après une analyse de risque effectuée par l'organisateur et son vétérinaire. [Vous pouvez le télécharger ici.](#)

Pour les certificats et attestations de bonne santé, les exemples type proposés par la cellule de crise sont [téléchargeables ici.](#)

Pour les participants à un rassemblement, il est également recommandé, avant tout engagement, de prendre contact avec les organisateurs pour s'assurer de la situation sanitaire locale et des mesures mises en place, en particulier les modalités d'accès au concours.

### **Information de la filière**

Au vu de la situation épidémiologique, la cellule de crise préconise de **diffuser largement ce communiqué** et demande à tous les partenaires et destinataires de relayer l'information.

**Au vu des informations recensées, l'appel à la vigilance et à la responsabilité sont maintenus, principalement auprès des cavaliers et propriétaires de chevaux, engagés dans des concours ou épreuves prochainement ainsi qu'auprès des organisateurs de concours.**

La prochaine réunion de la cellule de crise aura lieu mercredi 13 juin.

### **\* La cellule de crise du RESPE**

*Déclenchée le 26 avril, elle regroupe des experts vétérinaires et scientifiques de cette maladie, l'Association Vétérinaire Équine Française, la Fédération des Eleveurs du Galop, la Fédération Française d'Équitation, la Fédération Nationale du Cheval, la Fédération nationale des Conseils des Chevaux, la Fédération Nationale des Courses Hippiques, France Galop, l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation, LABEO Frank Duncombe, la SFET, la Société Hippique Française, le Trot et le RESPE.*

#### **Informations pratiques :**

RESPE - Réseau d'Epidémiologie et de Surveillance en Pathologie Équine  
3 rue Nelson Mandela - 14280 SAINT-CONTEST  
02 31 57 24 88 - [contact@respe.net](mailto:contact@respe.net)

#### **Contact presse :**

Christel Marcillaud Pitel, Directeur du RESPE - [contact@respe.net](mailto:contact@respe.net)

# Pour plus d'informations

- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Etat des lieux du 01/06/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Communiqué de presse du 25/05/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Etat des lieux du 18/05/2018](#)
- ⊙ [Foyers herpès-virose – communiqué de presse du 11/05/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Etat des lieux du 04/05/2018](#)
- ⊙ [Épizootie herpès-virose – Communiqué du 27/04/2018](#)
- ⊙ [Bilan de suivi des foyers d'herpès-virose de type 1 \(HVE1\) – Appel à la vigilance – 12/04/2018](#)
- ⊙ [Appel à la vigilance : foyers d'herpès-virose de type 1 \(HVE1\) – 30/03/2018](#)

## Cartes à jour

Les cartes mises à dispositions par le RESPE sont de natures différentes :

### ⊙ **VigiRESPE : un outil généraliste sur le risque global**

Sur la carte [VigiRESPE](#), le risque est évalué sur les 21 derniers jours (ou plus, ou moins, selon le filtre de date choisi) avec différentes sources d'information :

- cas confirmés (« alertes »)
- cas cliniques déclarés par des Vétérinaires Sentinelles (chevaux malades présentant des symptômes, sans résultat d'analyse)
- signalements par des particuliers via l'outil VigiRESPE.

Ces différentes sources sont bien entendu pondérées en fonction de leur fiabilité. Par ailleurs, **cette carte regroupe toutes les maladies suivies par le réseau.**

### ⊙ **Cartes de situation**

Ces cartes sont spécifiques de l'épizootie en cours. Elles ont été mises à jour afin de couvrir les foyers découverts sur les 28 derniers jours : elles couvrent la période du **10 mai au 07 juin 2018.**

Retrouvez les cartes en suivant les liens ci-dessous :

- ⊙ [HVE1](#)
- ⊙ [Carte globale HVE1 et HVE4](#)

## Alertes HVE1 sur les 6 dernières semaines

- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 – Haute-Vienne \(87\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 – Gard \(30\) - France](#)
- ⊙ [1er juin 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 – Manche \(50\) - France](#)
- ⊙ [31 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 – Haute-Garonne \(31\) - France](#)
- ⊙ [25 mai 2018 : 9 nouveaux cas d'infection respiratoire à HVE1 – Sarthe \(72\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Pyrénées Atlantiques \(64\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer de myeloencéphalite à HVE1 - Ille-et-Vilaine \(35\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Sarthe \(72\) - France](#)
- ⊙ [23 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Côtes d'Armor \(22\) - France](#)
- ⊙ [18 mai 2018 : Un foyer de myeloencéphalite à HVE1 - Sarthe \(72\) – France](#)
- ⊙ [14 mai 2018 : Un foyer d'avortement à HVE1 - Somme \(80\) - France](#)
- ⊙ [14 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Haute-Saône \(70\) - France](#)
- ⊙ [9 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Charente-Maritime \(17\) - France](#)
- ⊙ [7 mai 2018 : Un foyer d'infection respiratoire à HVE1 - Manche \(50\) - France](#)
- ⊙ [7 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Calvados \(14\) - France](#)
- ⊙ [4 mai 2018 : Un foyer d'infection à HVE1 - Charente-Maritime \(17\) - France](#)

## Affiches et documents types

- ⊙ [Attention cheval malade – affichage box](#)
- ⊙ [Mesures de précaution notamment en cas de participation à un rassemblement](#)
- ⊙ [Prévenir la contamination - gestion des animaux suspects ou malades](#)
- ⊙ [Les 7 grandes mesures à prendre lorsqu'un cas positif est confirmé](#)
- ⊙ [Mesures de prévention générales](#)
- ⊙ [Protocole type à l'attention des organisateurs de rassemblement \(modifiable\)](#)
- ⊙ [Modèles de certificats de bonne santé ou d'attestation propriétaire \(modifiables\)](#)

## Fiches techniques

- ⊙ [HVE1 : Fiche maladie RESPE](#)
- ⊙ [La Rhinopneumonie : Fiche maladie IFCE](#)
- ⊙ [Que faire lorsqu'une maladie équine est confirmée dans votre structure ?](#)
- ⊙ [Comment organiser un circuit de soins ?](#)